



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 11/06/2024

Publication :
le 21/06/2024

SEANCE DU 17 JUIN 2024

Délibération n° D-2024-227

Marchés de travaux - Opération de requalification de la place
Martin Bastard - Lot 1 : avenant n°2 - Lot 2 : avenant n°1 -
Ajustements relatifs aux fouilles archéologiques
supplémentaires et à la découverte de réseaux

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Méline TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lydia ZANATTA

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Julia FALSE, ayant donné pouvoir à Madame Elsa FORTAGE

Direction de l'Espace Public

Marchés de travaux - Opération de requalification de la place Martin Bastard - Lot 1 : avenant n°2 - Lot 2 : avenant n°1 - Ajustements relatifs aux fouilles archéologiques supplémentaires et à la découverte de réseaux

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé l'attribution des marchés de travaux dans le cadre de la requalification de la place Martin Bastard et de la rue de l'Hôtel de Ville.

Par délibération du 25 mars 2024, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°1 aux marchés de travaux pour les lots 1 et 3.

A ce jour, des adaptations de chantiers sont nécessaires sur les lots suivants :

Lot n°1 : Terrassement, voirie et assainissement – Avenant n°2 :

Seule la tranche ferme est concernée (place martin Bastard, rue de l'Hôtel de Ville, rue de la Préfecture, rue Emile Bèche, place des Tribunaux).

Il s'agit de diverses adaptations : protection, investigations suite à des découvertes d'ouvrages ou réseaux souterrains inconnus, remblaiement d'une cavité non explorée sur la place lors des fouilles, purges de la place des tribunaux suite à la présence d'argile dans le sol.

Lot n°2 : Réseaux souples et éclairage – Avenant n°1

Les prestations supplémentaires sont essentiellement liées à des déplacements ou modifications de réseaux inconnus, à la modification du modèle de borne événementielle et à l'ajout de projecteurs supplémentaires suite aux essais de mise en lumière de l'Hôtel de Ville.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant des marchés incluant les avenants précédents	Montant cumulé des avenants précédents	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% des avenants cumulés par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
1	EIFFAGE	2 258 693,20	2 316 117,85	102 156,65	2	44 732,00	4,52	2 360 849,85	2 833 019,82
2	BOUYGUES ENERGIES SERVICES – NIORT (79)	422 173,61	422 173,61	28 035,05	1	28 035,05	6,64	450 208,66	540 250,39

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°2 au lot n°1 et l'avenant 1 au lot n°2 comme indiqué ci-dessus et autoriser leur signature ainsi que de toute pièce afférente le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lydia ZANATTA

Jérôme BALOGÉ